

## RESTRUCTURATIONS prévues en MOSELLE au 1<sup>er</sup> janvier 2016

COMPTE-RENDU de l'ENTREVUE avec la DRFIP le 15 Octobre 2015

et

CONSEQUENCES du COUP de THEATRE du 16 Octobre 2015

Le DRFIP prend connaissance du compte-rendu énumérant l'expression des agents lors des HMI rédigé en intersyndicale le 8 octobre. L'équipe de direction évoque structure par structure les sujets qui y sont abordés.

En préambule, il signale que ce n'est pas par plaisir qu'il propose des réorganisations, mais qu'il s'agit selon lui d'un devoir. Avant les réorganisations s'effectuaient dans une logique de performance, aujourd'hui c'est dans un contexte contraint sur les effectifs et les moyens que l'on procède. La direction s'est engagée à réaliser ces restructurations « au mieux pour les agents » en fonction de « toute la marge de manœuvre dont elle dispose » ( détachements...).

**REMILLY** : Cette restructuration n'est pas une nouveauté. La direction nous explique qu'en 2013 elle est allée voir le maire de Remilly, puis dans la suite les agents et le chef de poste. Le maire ( le préfet ? ) exprime son souhait de voir repousser la fermeture du poste. En 2015 le projet revient « sur la table ». En juin la DRFIP rend visite aux agents. La direction définit le cadre de la restructuration pour les collègues : priorité pour suivre « la mission » à VERNY, **bénéfice de la prime de restructuration « PRS »**.

Les agents ne souhaitant pas suivre « la mission » doivent formuler une demande de mutation sur la RAN de METZ gestion publique (paierie départementale, paierie régionale, TPH, Montigny sont les affectations qui leur seront proposées, une imprécision subsiste pour la paierie régionale dans le contexte de la future régionalisation). Elle évoque le cas d'un collègue qui souhaite intégrer un poste en dehors de la RAN de METZ ; dans ce cas la notion de priorité est perdue. La direction s'engage à donner les moyens en terme de renfort pour la fin d'année et les deux premiers mois de 2016 pour assurer correctement les travaux. Cela se traduira par le soutien d'une personne à REMILLY en fin d'année et une personne à VERNY en janvier et février 2016. Elle recevra les agents concernés en entretien individuel courant novembre.

**VERNY** : Dualité avec le poste évoqué précédemment ; en terme de renfort, engagement de la Direction d'affecter un agent de l'ERD en novembre et décembre 2015 en continuation pour le début 2016 pour les mois de janvier et février. En ce qui concerne les charges engendrées par les budgets de l'aéroport NANCY-METZ (0,4 emploi temps plein ), il nous est expliqué que ce transfert est consécutif à la régionalisation, ( l'aéroport était géré à la paierie régionale). Son implantation territoriale est dans le secteur dépendant de la trésorerie de Verny. L'intersyndicale fait remarquer que la mesure des charges de travail doit tenir compte de la complexité du visa et pas seulement du nombre de mandats.

La direction s'engage à donner les moyens de fonctionner si les deux agents de Remilly ne souhaitaient pas intégrer Verny (équipe de renfort ou mutation d'agents, c'est moins compliqué dans la même RAN).

**HAYANGE** : pour le cadastre, il s'agit de transférer la topographie d'Hayange sur Metz. Cela représente deux agents C et un agent B géomètre. Il subsistera une antenne avec le géomètre. Selon la direction, il s'agit d'un sujet « vieux de 3 ans... ». **L'intersyndicale fait valoir que les agents :**

- souhaitent un report du déménagement à une date plus judicieuse,
- se demandent comment ce déménagement va être mis en œuvre ( nécessité d'une grue pour déplacer les bacs volumineux vers le CDIF Metz, qui va le réaliser ?).

La direction accepte que le déménagement soit réalisé au 01/09/2016. Mme MARHIC recevra les agents en entretien personnalisé en Novembre-Décembre 2015. Deux cas de figure :

- s'ils souhaitent suivre « la mission », ils s'inscrivent au mouvement de mutation national, car il y a changement de RAN.
- s'ils demandent le maintien dans la RAN, mutation locale au SIP-SIE filière fiscalité.

**Les agents, en l'état actuel des règles en vigueur, ne bénéficient pas de la prime de restructuration « PRS ».**

## **ALBESTROFF/GROSTENQUIN**

Trois agents à Albestroff. Deux « SPL » sont transférés à Grostenquin et un à Château-Salins (recouvrement de l'impôt).

Les échanges sont intenses sur ce projet, il y a eu une mobilisation de l'intersyndicale et des élu(e)s du canton d'Albestroff. Une entrevue en Préfecture le 8 octobre a abouti à une proposition initiée par le maire de VIC SUR SEILLE présent à cette réunion en soutien aux élu(e)s du canton d'Albestroff (il a connu la fermeture de la trésorerie par le passé). Il propose donc « de surseoir à ce projet de fermeture afin de réexaminer le dossier ».

Le secrétaire général de la préfecture accepte de transmettre au DRFIP. Aucune avancée sur ce projet,

La direction affirme que C3 ou C4, il reste trois agents quand même sur ce poste. Donc “circulez, y a rien à voir”. Dans ce cas, quelle est la valeur de la nomenclature des postes élaborée par la direction générale si les directions locales ne la respectent pas ?

**Finalement, la Direction a botté en touche**, en précisant que « ce ne sont pas les maires des communes du canton d'Albestroff qui dictent la politique de la DRFIP et le Budget de la DGFIP ».

## **SIP de CHÂTEAU-SALINS, METZ-CENTRE ET METZ-EST**

Transfert du recouvrement de l'impôt ( de Courcelle-Chaussy, Grostenquin et Albestroff vers les SIP ) : l'intersyndicale a mis l'accent sur la très grande inquiétude et le ras le bol des agents face au transfert de charges lourdes sans le personnel qui suit. La direction n'a pas répondu mais a évoqué les affectations des agents dans le cadre du prochain mouvement « C ».

## **Pôle DE CONTROLE ET EXPERTISE ( PCE ) DE ST AVOLD**

Le sujet est longuement débattu, on a l'impression que le DRFIP va revenir sur ce projet en évoquant la possibilité de télétravail mais il est discrètement « remis sur les rails » par son chef de pôle fiscalité.

L'intersyndicale fait remarquer que dans l'Est du département il a souvent été problématique de faire fonctionner les postes par manque de personnel « du cru » ; les collègues pour beaucoup sont issus du secteur et l'on recentre les activités sur Metz, une logique de fonctionnement qui « nous dépasse ». Proposition des représentants du personnel de maintenir le service à St Avold **sous forme d'antenne** comme c'est le cas à Hayange pour le cadastre. La direction a rejeté cette demande.

L'intersyndicale a rappelé que la direction oublie toujours la mission **D'EXPERTISE** qui incombe au PCE...et qu'elle doit s'exercer au plus près des redevables professionnels...

Par ailleurs, comment expliquer que dans le Bas-Rhin ( tissu fiscal proche de la Moselle Est et Direction de même dimension, classée dans le même groupe ) il existe pas moins de trois PCE...

**A tous ces arguments objectifs, la direction persiste dans le projet de transfert.**

S'agissant des situations individuelles évoquées, la direction a promis d'envisager des mesures spécifiques pour les inspecteurs de l'est mosellan à l'issue des mutations locales.

**L'engagement est ferme mais les mesures évoquées restent floues.**

**Les agents, en l'état actuel des règles en vigueur, ne bénéficient pas de la prime de restructuration « PRS ».**

## **PRIME DE RESTRUCTURATION ( PRS ) :**

L'intersyndicale intervient sur le sujet de la prime de restructuration (elle est actuellement en ré-aménagement à la centrale en attente du texte d'application), elle souligne la nécessité de prendre en compte **l'intérêt de tous les agents** des postes restructurés en 2016 au regard de l'évolution de cette prime afin de ne pas créer d'inégalités. Le DRFIP ne s'engage pas du tout sur le sujet, Quid du dialogue social !!!

## **COUP DE THEATRE**

**Dès le lendemain 16 octobre, un bref communiqué téléphonique de cette même Direction nous avisait de l'abandon des projets de restructuration, par ordre de la Centrale, sur :**

**ALBESTROFF**

**GROSTENQUIN**

**COURCELLES CHAUSSY**

**et par suite**

**SIP de CHÂTEAU-SALINS, METZ-CENTRE ET METZ-EST.**